



EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département de l'Eure

COMMUNE de THIBERVILLE

Nombre de membres :
Afférents au conseil Municipal : 19
En exercice : 19
Qui ont pris part à la délibération : 19
Dont pouvoirs : 1

Date de la convocation : 30/10/2024
Date d'affichage : 08/11/2024

L'an **deux mil vingt quatre, le sept novembre, à 20h30**, le Conseil Municipal de la commune de **THIBERVILLE**, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **M. Guy PARIS**.

Étaient présents : M. Guy PARIS, M. Michel BREQUIGNY, Mme Marie-Françoise LARROUELLE, M. José VAREA NAVARRO, Mme Hélène RICHARD LECUYER, M. Christian BEAUDOIN, M. Philippe AMPOULIE, Mme Denise GONTHIER, Mme Isabelle BUCAILLE, M. Régis HONORÉ, M. Stéphane GAMBIER, Mme Virginie THIERRY, M. Bruno THOUROUDE, Mme Sandrine HUSSON, M. Yann VILLEROY, Mme Delphine HUBLIN-PARIS, M. Didier LANGEARD, Mme Véronique CAREL.

Étaient absents excusés : Mme Aurélie BLONDEL.

Étaient absents non excusés : -

Procurations : Mme Aurélie BLONDEL en faveur de M. Guy PARIS.

Quorum : Majorité des membres en exercice atteinte : 18

Secrétaire : Mme Delphine HUBLIN-PARIS.

OBJET : Vente d'une balayeuse

Monsieur le Maire expose au Conseil qu'une ancienne balayeuse (N° d'inventaire :29) datant de 2007 n'est plus utilisé par les employés municipaux.

L'entreprise DMTP de THIBERVILLE propose de l'acquérir. La balayeuse serait vendue en l'état.

Monsieur le Maire propose d'accepter l'offre de l'entreprise DMTP et de mettre en vente la balayeuse au prix de 500 € T.T.C.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré (par 19 Voix Pour) autorise Monsieur le Maire à :

- vendre la balayeuse dans les conditions énoncées ci-dessus ;
- signer les documents relatifs à cette vente ;
- sortir le bien de l'actif.

Certifiée exécutoire après transmission à la Préfecture de EVREUX et publication par voie d'affichage le 08/11/2024

Pour extrait certifié conforme
Le secrétaire de séance, Mme
Delphine HUBLIN-PARIS.

Pour extrait certifié conforme
Le Maire, M. Guy PARIS

